

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2013

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (maire) - DEREAT JY. – DURAND A. - HENRY B. - FREMONT L. - LE FOLL M. – THOMAS D. (adjoints) – ANGER M. – CREEL G. – GUENNIC MT. - LE BAIL J. - LE GUILLOU G. - LE VEZOUET JP. – MORICE Y. - RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

- Mme JONET S. qui donne pouvoir à Mme GUENNIC MT.
- Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. SALLLIOU P.

ABSENTS :

- Mme BOULANGE F
- M. JACOB JL.
- Mlle MARTIN E.
- M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. le maire accueille Mme Maryline LAURENT, trésorière.

M. le maire demande d'observer une minute de silence à la mémoire de la belle-mère de Mme Annick DURAND, et de la mère de Mme Béatrice MABIN, décédées dernièrement.

Mme Annick DURAND remercie les personnes qui se sont associées à sa peine.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. le maire demande s'il y a des remarques concernant le conseil du 18 mars dernier. Aucune observation n'est formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

Suite à certaines remarques formulées lors des compte-rendus et PV de conseil, M. le maire précise qu'il n'est pas possible de tout retranscrire. La rédaction de ces documents requiert beaucoup de préparation.

II Compte de gestion 2012

Mme LAURENT, trésorière, présente le compte de gestion 2012. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 373 911.01 € et en recettes à 1 842 164.58 €. Quant à la section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 1 601 768.26 € et les recettes à 1 224 791.21 €.

Mme LAURENT fait observer que les annuités d'emprunt ont augmenté. Un emprunt de 800 000 € a été réalisé en 2011.

Mme LAURENT constate une baisse de la population DGF, d'où une baisse de la dotation, qui représente 34 % des recettes de fonctionnement,

En ce qui concerne les principales dépenses de fonctionnement :

- 30 % (dépenses à caractère général),
- 11 % (dépenses de gestion courante),
- les charges de personnel à hauteur de 52 %.

Mme LAURENT note que les réalisations 2012 sont conformes aux prévisions budgétaires.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2012.

III Compte administratif 2012

M. Marcel LE FOLL présente le compte administratif 2012. M. Marcel LE FOLL explique qu'en section de fonctionnement, il y a un solde d'exécution positif de 468 253.57 € Compte tenu du résultat reporté de l'exercice 2011, le résultat à affecter est de 848 797.55 €

M. le maire sort de la salle de conseil.

M. Bernard HENRY, premier adjoint, demande de voter le compte administratif 2012.

A l'unanimité, le compte administratif 2012 est approuvé.

.

IV Budget primitif 2013

Mme LAURENT, trésorière, présente le budget primitif 2013 section de fonctionnement. Il s'équilibre à hauteur de 2 167 878.76 € Parmi les principales dépenses :

- Electricité, gaz, contrats de prestation de service (Breizh, NSI...), charges de personnel, dépenses obligatoires (écoles), subventions...

En recettes : impôts, dotations de l'Etat...

M. Marcel LE FOLL présente la section d'investissement. Elle s'équilibre à hauteur de 1 603 165.45 € Parmi les principales dépenses :

- Acquisitions foncières 70 000 €

M. le maire évoque l'acquisition de la ferme LE ROUX, terrains acquis par la SAFER et qui les rétrocède en partie à la commune

- Eclairage public	25 000 €
- Véhicules pour les services techniques	20 000 €
- Matériel divers pour les services techniques	3 600 €
- Matériel informatique (écoles...)	20 500 €
- Bibliothèque	3 000 €
- Terrain Multisports	45 000 €

M. le maire précise que c'est une réalisation remarquable. Le site sera inauguré le 25 mai prochain.

M. Yves MORICE ajoute qu'il faudra prévoir un nettoyage régulier.

- Signalétique 5 500 €

- Cimetière (achat caveautins et cavurnes) 4 400 €
- Travaux liaisons douces (Chemin Vert, 4 Vents) 61 000 €

M. Yves MORICE demande que des travaux similaires soient réalisés au Rucaër. La commune s'était engagée à les réaliser.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET demande également que la liaison douce du Chemin Vert soit poursuivie de la ferme FOUCAUT à l'habitation de M. LE QUERE.

M. Jean-Yves DEREAT souligne la qualité des travaux réalisés en régie par les services techniques, propos corroborés par M. le maire.

- Chantier rue du Moulin 55 000 €
- Accessibilité 20 000 €
- Rénovation école du Croissant 150 000 €
- Vestiaires du Rucaër 265 000 €

M. Bernard HENRY explique que ce dernier dossier est complexe, car la construction doit répondre aux normes RT 2012, ce qui explique un surcoût de 30 à 40 %. Des courriers ont été expédiés à différentes instances politiques et sportives pour évoquer ce problème.

M. Yves MORICE déclare que les 2/3 du budget sont consacrés à la jeunesse et aux sports. Ceci est un gage pour l'avenir.

M. Jean-Yves DEREAT souligne les efforts réalisés en matière de sécurité, propos corroborés par M. Gabriel LE GUILLOU.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget primitif 2013. M. le maire remercie particulièrement M. Marcel LE FOLL, la commission des finances, et les services administratifs. Il souligne que c'est un budget réaliste, offensif, qui répond aux besoins de la population (liaisons douces, école, plateau multisport...)

V Vote du taux des taxes

M. Le maire propose de reconduire les taux 2012 à savoir :

- Taxe d'habitation 16.30 %
- Taxe foncier bâti 20.02
- Taxe foncière non bâti 57.12 %

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les taux appliqués en 2012.

VI Questions diverses

Installation du centre de formation d'En Avant

M. le maire informe que la commune a été sollicitée par En-Avant de Guingamp pour l'installation de son centre de formation sur PABU.

Mme Annick DURAND fait part qu'il sera nécessaire de procéder à une révision « allégée » du PLU. En effet, les terrains sont situés en zone A, et occupés actuellement par un agriculteur.

M. Joël LE BAIL déclare que c'est une « aubaine » pour la commune. Ces terrains sont situés près du stade Yves Jaguin et de Roudourou. L'accès est facile.

M. Bernard HENRY, en tant qu'adjoint aux sports se félicite également de cette nouvelle.

M. le maire informe que l'installation du centre de formation d'En-Avant va dynamiser le secteur de la zone de Saint-Loup.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la procédure de révision « allégée » du PLU pour permettre l'installation du centre de formation d'En-Avant sur la commune.

Appel d'offres

M. Marcel LE FOLL informe qu'une commission d'appel d'offres a eu lieu lundi 8 avril pour ouvrir les plis concernant la réfection de la rue du Moulin. C'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour un montant de 44 771 €TTC. Trois entreprises avaient déposé leurs offres :

- COLAS - Ploumagoar
- EUROVIA - Grâces
- Société Ploufraganaise de Travaux Publics (SPTP)

M. CREEL s'inquiète du faible montant de l'offre retenue. En effet, l'estimatif des travaux était plus élevé. Il demande à être vigilant afin d'éviter tout dérapage en matière de travaux supplémentaires.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise COLAS pour la réalisation de ce chantier.

Informations

M. Jean-Yves DEREAT fait part que la chasse à l'œuf a connu un véritable succès et remercie les élus qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

M. Bernard HENRY invite tous les élus à participer à une dictée organisée par la bibliothèque samedi 13 avril.